



Keen World Marketing
1 Northbrook Street
Newbury
Berkshire RG141DJ Royaume-Uni
Téléphone : 44 (0) 1635 34600
Télécopieur : 44 (0) 1635 33360
Courriel : info@keen-newport.com

Date de création : 29 avril 2005

Date de révision : 16 avril 2013

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit

London Gas

Utilisations pertinentes

Industrielle et professionnelle. Effectuer une évaluation des risques avant l'utilisation.

Utilisations déconseillées

Utilisation par le consommateur.

Identification de l'entreprise : Keen World Marketing Ltd

Courriel : info@keen-newport.com

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Préparation dangereuse conformément à la directive 1999/45/CEE.

Classification

Extrêmement inflammable

Avis en matière de risque pour l'homme et l'environnement

Gaz liquéfié. Un contact avec un liquide peut causer des brûlures par le froid ou des gelures.

3 INGRÉDIENTS (COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS)

Substance/préparation : préparation

Composants/impuretés

Contient les composants suivants :

24 % isobutane

N° CAS : 75-28-5 **N° EINECS :** 200-857-2

Classification des substances chimiques pures de l'UE :

F+; R12

22 % propane

N° CAS : 74-98-6

N° EINECS : 200-827-9

Classification des substances chimiques pures de l'UE :

F+; R12

54 % Butane normal-

N° CAS : 106-97-8

N° EINECS : 203-448-7

Classification des substances chimiques pures de l'UE :

F+; R12

4 PREMIERS SOINS

Inhalation

Ce produit, lorsqu'utilisé à de faibles concentrations, peut causer des effets narcotiques. Les symptômes peuvent comprendre des étourdissements, des maux de tête, des nausées et des pertes de coordination. À des concentrations élevées, ce produit peut causer une asphyxie. Les symptômes peuvent comprendre alors une perte de mobilité ou de conscience. La victime peut ne pas être consciente de l'asphyxie. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour sortir la victime de la zone contaminée. Garder la victime au chaud et au repos. Consulter un médecin. Si la victime a cessé de respirer, pratiquer la respiration artificielle.

Contact avec la peau ou les yeux

En cas de gelures, vaporiser de l'eau pendant 15 minutes. Appliquer une compresse de gaze stérile. Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir de l'aide médicale.

Ingestion

L'ingestion n'est pas considérée comme une voie d'exposition potentielle.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Dangers spécifiques

L'exposition à la chaleur d'un incendie peut faire éclater ou exploser les contenants.

Produits de combustion dangereux

Une combustion incomplète peut former du monoxyde de carbone.

Moyens d'extinction appropriés

Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

Méthodes spécifiques

Arrêter le déversement dans la mesure du possible. Éloigner le contenant ou l'arroser avec de l'eau depuis un endroit protégé. Ne pas éteindre une flamme alimentée par une fuite de gaz, sauf si cela est absolument nécessaire. Il peut se produire une réinflammation explosive ou spontanée. Éteindre tout autre type d'incendie.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome dans un endroit confiné.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour pénétrer dans la zone, à moins qu'il soit établi que l'atmosphère est sécuritaire. Évacuer les lieux. Assurer une ventilation suffisante. Éliminer les sources d'inflammation.

Précautions environnementales

Tenter d'arrêter le déversement. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les sous-sols et les fosses de travail, ou tout endroit où son accumulation peut présenter un danger.

Méthodes de nettoyage

Ventiler le secteur. Empêcher l'accès à la zone évacuée et tenir à l'écart toute source d'inflammation jusqu'à ce que le liquide déversé soit évaporé (aucune trace de gel au sol).

7 MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention

Veiller à ce que l'équipement soit correctement mis à la terre. Éviter tout reflux d'eau dans le contenant. Purger l'air du système avant d'y introduire du gaz. Ne pas permettre une alimentation en arrière dans le contenant. Utiliser uniquement l'équipement prescrit convenant au produit, à sa pression d'alimentation et à sa température. Communiquer avec le fournisseur en cas de doute. Garder à l'écart de toute source d'inflammation (y compris des décharges d'électricité statique). Consulter les instructions de manutention du fournisseur.

Entreposage

Arrimer solidement les bouteilles pour éviter qu'elles tombent. Entreposer le produit dans un endroit bien ventilé, séparé des gaz et agents oxydants, à une température inférieure à 50 °C.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Nom du produit chimique	Type	Valeurs limites d'exposition		Source
Butane	TWA	600 ppm	1,450 mg/m ³	Limite d'exposition sur le lieu de travail (WEL) UK EH40 (12 2011)
	STEL	750 ppm	1,810 mg/m ³	Limite d'exposition sur le lieu de travail (WEL) UK EH40 (12 2011)

Protection individuelle

Prévoir une ventilation adéquate. Se protéger les yeux, le visage et la peau contre les éclaboussures de liquide. Ne pas fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de travail et des chaussures de sécurité en manipulant les contenants.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Renseignements généraux

Apparence et couleur : liquide incolore

Odeur : aucune propriété d'avertissement

Point d'ébullition : -11 °C

Densité relative, gaz : 1,91 (air=1)

Densité relative, liquide : 0,559 (eau=1)

Pression de vapeur à 20 °C : 2,73 bars

Plage de pression de vapeur à 70 °F : 38 à 42 lb/po² au manomètre

Solubilité dans l'eau, en mg/l : aucune donnée fiable.

Autres données

Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans des endroits confinés, en particulier au niveau du sol ou à un niveau inférieur.

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité

Peut former des mélanges explosifs avec l'air. Peut réagir violemment avec des oxydants.

11 DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Généralités

Butane normal- : À de faibles concentrations, peut causer des effets narcotiques.

Les symptômes peuvent comprendre les étourdissements, les maux de tête, les nausées et les pertes de coordination.

Isobutane : À de faibles concentrations, peut causer des effets narcotiques.

Les symptômes peuvent comprendre les étourdissements, les maux de tête, les nausées et les pertes de coordination.

12 DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Généralités

Aucun effet écologique connu.

13 DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Généralités

Ne pas éliminer le produit dans des endroits où il peut former un mélange explosif avec l'air. Le gaz usé devrait être brûlé à la torche à l'aide d'un brûleur muni d'un dispositif contre les retours de flamme. Ne pas éliminer ce produit dans un endroit où son accumulation peut être dangereuse. Pour obtenir des conseils, consulter le fournisseur.

14 INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

ADR/RID

Classe 2 Code de classification : 2F

Numéro ONU et désignation officielle de transport

UN 1950 HYDROCARBURES GAZEUX EN MÉLANGE LIQUÉFIÉ, n.s.a. (n-butane, isobutane)

Étiquettes 2.1 Numéro d'identification du danger : 23

Instruction d'emballage Quantité limitée

IMDG

Classe 2.1

Numéro ONU et désignation officielle de transport

UN 1950 HYDROCARBURES GAZEUX EN MÉLANGE LIQUÉFIÉ, n.s.a. (n-butane, isobutane)

Étiquettes 2.1

Instruction d'emballage Quantité limitée

N° EMS F-D, S-U

IATA

Classe 2.1

Numéro ONU et désignation officielle de transport

UN 1950 HYDROCARBURES GAZEUX EN MÉLANGE LIQUÉFIÉ, n.s.a. (n-butane, isobutane)

Étiquettes 2.1

Instruction d'emballage Quantité limitée

Instruction d'emballage, avion de passagers IATA Interdit

Quantité max / colis, avion de passagers IATA Interdit

Qté max. cargo IATA. 150 kg

Autre information sur le transport

Éviter de transporter le produit sur des véhicules où l'espace de chargement n'est pas séparé de l'habitacle. S'assurer que le conducteur du véhicule est conscient des dangers potentiels du chargement et qu'il sait quoi faire en cas d'accident ou d'urgence. Avant de transporter les contenants de ce produit, vérifier qu'ils sont arrimés solidement. S'assurer que le robinet est fermé et ne fuit pas. S'assurer que le bouchon de protection est bien fixé, le cas échéant. Prévoir une ventilation adéquate. Assurer le respect des règlements en vigueur.

15 INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Numéro dans l'annexe I de la directive 67/548

Ne s'applique pas aux préparations.

Classification EC

F+, R12

Étiquetage

– Symboles

F+ Extrêmement inflammable.

– Phrases de risque

R12 Extrêmement inflammable.

– Phrases de sécurité

S9 Garder les contenants dans un endroit bien ventilé.

S16 Garder à l'écart des sources d'inflammation – Ne pas fumer.

S33 Prendre les précautions nécessaires pour éviter l'électricité statique.

16 AUTRES RENSEIGNEMENTS

Libellé des phrases de risque du chapitre 3

R12 Extrêmement inflammable

S'assurer de respecter tous les règlements nationaux et locaux en vigueur.

S'assurer que les opérateurs comprennent bien le danger d'inflammation. Le danger d'asphyxie est souvent négligé et doit être souligné lors de la formation des opérateurs. Avant d'utiliser ce produit dans un nouveau processus ou une nouvelle expérience, il est conseillé de mener une étude approfondie sur la sécurité et la compatibilité de ce produit avec les matériaux en contact.

Donner une formation sur l'utilisation des appareils de protection respiratoires aux personnes concernées.

Avis

Bien que le présent document ait été conçu avec soin, nous déclinons toute responsabilité quant aux blessures ou aux dommages pouvant découler de son utilisation. Le contenu de ce document est présumé exact au moment de sa publication.

Cette fiche signalétique a été établie conformément aux directives européennes en vigueur et appliquée dans tous les pays qui ont transposé les directives dans leurs lois nationales.

